

OUVERTURE DE L'ATELIER SOUS-REGIONAL D'ECHANGES SUR LA RIPOSTE A LA COVID-19 AUX FRONTIERES DES PAYS MEMBRES DE LA CEEAC

KINSHASA, RDC, 12 AVRIL 2022

Kinshasa, le 12 avril 2022 – Ce Mardi, s'est ouvert à Kinshasa en République Démocratique du Congo, un atelier de quatre (4) jours des points focaux santé des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) avec les différents partenaires dans le domaine sanitaire. Cet atelier qui a pour but de contribuer à la sécurité sanitaire et au renforcement de la coopération transfrontalière en matière de santé de la sous-région de l'Afrique Centrale, a été organisé par la CEEAC à travers ses deux projets : le Projet d'Appui au Programme Frontières et le Projet de Renforcement des Systèmes Régionaux de Surveillance des Maladies des Maladies en Afrique Centrale (REDISSE IV).

Dans son mot de circonstance, au nom de Son Excellence Ambassadeur **Gilberto Da Piedade VERISSIMO**, Président de la Commission de la CEEAC, **Madame Yvette-Kapinga NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la promotion du Genre, du Développement Humain et Social, a exprimé la reconnaissance de la CEEAC à **Son Excellence Monsieur le Président Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République Démocratique du Congo, et Président en exercice de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, pour son leadership et son engagement à la promotion des questions sociales, ainsi qu'aux Ministres sectoriels, les Ministres de l'Intégration Régionale et de la Francophonie (qui est le Ministère de tutelle de la CEEAC), ainsi que le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention de la République Démocratique du Congo, qui se sont impliqués avec beaucoup d'enthousiasme pour la réussite de la présente réunion.



Mme Véronique KILUMBA, la Vice-Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention (à droite) et Madame Yvette-Kapinga NGANDU, Commissaire en charge du Département de la promotion du Genre, du Développement Humain et Social de la Commission de la CEEAC (à gauche) lors de l'ouverture de l'atelier.

La Commissaire a fait observer aux participants que les efforts déployés dans la lutte contre la pandémie de la COVID-19 ont abouti à la levée des mesures restrictives pour la libre circulation des personnes et des biens au sein de la CEEAC, mais elle les a encouragé à doubler la vigilance, eu égard aux résurgences des cas signalés dans certains pays d'Europe ou d'Asie.



Photo de famille après l'ouverture

Mme la Commissaire a rappelé que la vaccination contre la COVID-19 reste la stratégie de prévention la plus durable pour protéger les populations contre les formes graves et contribuer à endiguer cette pandémie. C'est à ce titre qu'en juillet 2021, la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de la CEEAC avait adopté sur proposition de la Réunion des Ministres en charge de la Santé de la CEEAC, la position commune pour la vaccination des populations d'Afrique Centrale contre la COVID-19. Ce positionnement Commun a permis aux pays de la sous-région, à travers divers mécanismes multilatéraux et bilatéraux, de s'approvisionner en vaccins, ce qui a permis d'engranger des succès dans leur lutte contre cette maladie dans les pays de la CEEAC, a-t-elle souligné.

L'ouverture officielle de cet atelier a été présidée par **la Vice-Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention, Mme Véronique KILUMBA**, au nom du **Ministre Dr Jean-Jacques MBUNGANI MBANDA**, qui a déclaré que les zones frontalières étant des zones des grands échanges commerciaux, où se développent de manière spontanée des interactions économiques et sociales, mais le contexte de la pandémie de la COVID-19 a entraîné la fermeture des frontières internationales et la perturbation des échanges frontaliers, d'où la raison d'ajouter au projet APF-CEEAC, la prise en compte des questions de santé publique dans le but d'améliorer la coopération entre les États membres de la CEEAC en matière de santé aux frontières ; étant donné que ces États sont engagés dans les dynamiques collectives d'intégration régionale.

Il s'est montré confiant qu'au bout de quatre (4) jours, les participants seront outillés à travers le partage d'expérience et des bonnes pratiques, pour lever les goulots d'étranglement à la mise en œuvre des plans nationaux de riposte à la COVID-19 et devront également élaborer et valider une feuille de route pour la mise en place d'un système électronique régional de monitoring des maladies aux frontières.



Participants à l'atelier

Durant ces quatre (4) jours, les participants seront appelés à faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la dernière rencontre des points focaux santé des états membres de la CEEAC ; faire un état des lieux de la mise en œuvre des plans nationaux de riposte à la COVID-19 en 2021 et leurs impacts sur la mise en œuvre des autres programmes de santé ; analyser les difficultés liées à la mise en œuvre des plans de riposte COVID-19 aux frontières ; échanger sur la planification des activités COVID-19 pour l'année 2022 ; partager les expériences des états membres sur les différentes plateformes d'information sanitaire existantes dans les pays, etc.

Rappelons que le Projet d'Appui au Programme Frontières de la CEEAC (APF-CEEAC) en cours de mise en œuvre fait partie du Programme d'Appui à la Réforme et au renforcement des Capacités Institutions de la CEEAC ; secteur paix et sécurité. Il est cofinancé par l'Union Européenne et la République Fédérale d'Allemagne à travers le Ministère Fédéral des Affaires Etrangères et mis en œuvre par la GIZ.